



## Canton de Genève : Arrêt de la scolarisation des enfants domiciliés en France : une décision brutale

Ce mercredi 11 juin, le Gouvernement de la République et Canton de Genève a annoncé l'arrêt, dès la rentrée de septembre prochain, de la scolarisation des enfants domiciliés en France dans les écoles publiques du primaire et secondaire du Canton de Genève. Au nom des élus du Genevois français, Christian Dupessey, Président du Pôle métropolitain et Maire d'Annemasse, « dénonce une mesure brutale, prise sans concertation préalable, aux conséquences lourdes pour les familles et les autorités françaises ».

C'est par un courrier daté du 11 juin et par voie de presse que les autorités françaises ont été tenues informées de la décision du Conseil d'Etat genevois, de mettre un terme aux mesures d'accueil dans les écoles publiques genevoises des enfants domiciliés en France. Cette mesure s'appliquera dès la rentrée de septembre 2026.

Elle aura des effets immédiats :

- Pour les familles elles-mêmes qui doivent se réorganiser
- Pour les autorités françaises qui devront accueillir davantage d'élèves, dans quelques semaines et dans la durée.

Le Gouvernement genevois a donc décidé de renvoyer à la responsabilité immédiate des autorités françaises les charges d'équipement public et de recrutement des enseignants des écoliers, collégiens et lycéens jusque-là scolarisés dans le Canton de Genève.

Le territoire du Genevois français connaît déjà une pression forte sur l'ensemble de ses services publics au regard de la très forte attractivité de la Suisse, du coût de la vie élevé et d'une difficulté à se loger pour les salariés en euros.

Rappelons à ce titre, que les travailleurs frontaliers contribuent fortement aux budgets du Canton de Genève et des Communes genevoises. L'impôt sur les travailleurs frontaliers représente plus de 1,2 milliard de CHF, dont 2/3 soit 800 millions de CHF sont destinés aux autorités suisses. Le Canton de Genève et les communes genevoises disposent de la grande majorité de ces crédits. Les travailleurs frontaliers ont donc aussi contribué aux excédents budgétaires du Canton de Genève, constatés ces dernières années.

*« Ce n'est pas avec des décisions unilatérales qu'on améliorera la gouvernance du Grand Genève. Sur le fond, on met à mal l'équilibre du territoire, au moment où on essaie de renforcer les coformations entre la France et la Suisse pour les métiers en tension. Avec cette décision, on renvoie encore à la France la responsabilité et les charges de loger, former, soigner, fournir les équipements aux habitants, à toutes celles et ceux qui contribuent à l'activité économique du Genève. Ce n'est plus possible. Revenons aux principes et aux objectifs sur lesquels élus français et suisses nous nous sommes accordés dans le cadre du Grand Genève et des instances de coopération transfrontalière. C'est une question d'équilibre et de cohésion. »*

Christian Dupessey, Président du Pôle métropolitain du Genevois français.

### Contact presse

Sébastien JERDELET

Tél. : +33 (0)630 91 48 16

communication@genevoisfrancais.org

genevoisfrancais.org